

TABLEAU ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT

Les chiffres de la création d'entreprise
Zoom sur les repreneurs

Edition 2019

AUTEURS

Mme Catherine Elie, directrice des Etudes et du développement économique.

Mme Mylène Reboul-Salze, chargée d'études

@ Institut Supérieur des Métiers

Contact : c.elie@infometiers.org

Sommaire

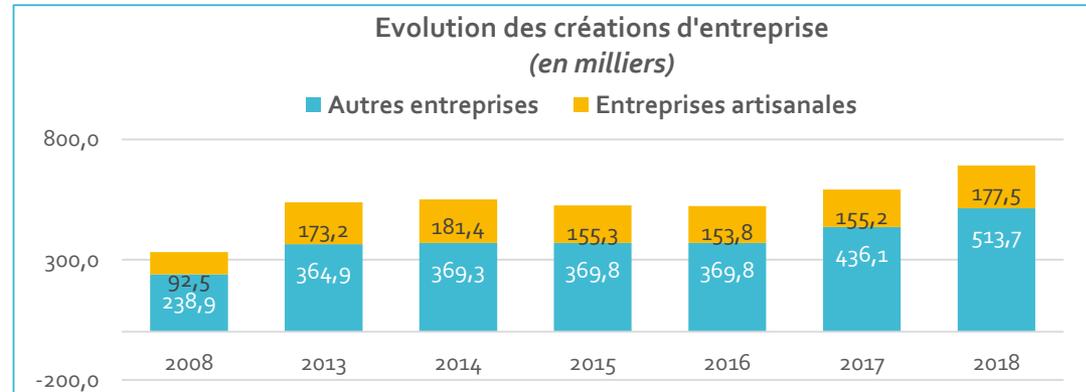
I-	178000 créations d'entreprises artisanales en 2018, soit ¼ des créations d'entreprise	5
II-	Une dynamique entrepreneuriale en croissance dans toutes les régions	7
III-	Des chiffres en hausse dans la plupart des secteurs d'activité	<u>15</u>
IV-	Des projets d'installation de plus en plus « en solitaire »	<u>21</u>
V-	Les reprises d'entreprises artisanales : zoom sur ce mode d'installation de plus en plus atypique	<u>27</u>
	Annexe méthodologique	35

(1)

17800 créations
d'entreprises
artisanales,

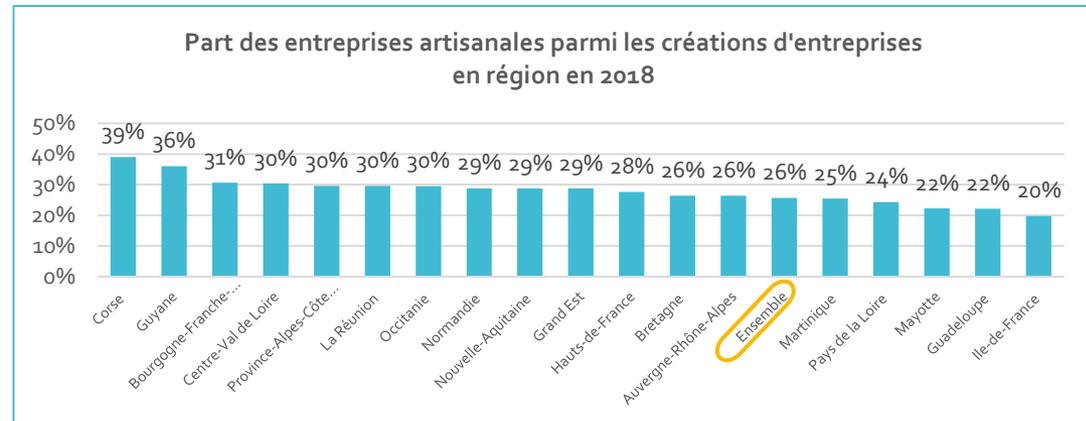
soit ¼ des
créations
d'entreprise

- En 2018, le nombre de créations d'entreprises artisanales* a fortement progressé (+14%), comme cela a été le cas dans les autres secteurs économiques (+18%).
- Un total de 177500 créations ont été enregistrées. Parmi ces entreprises nouvellement créées, 152000 (86%) ont une activité artisanale à titre principal.



Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises, champ marchand non agricole ». Ensemble des entreprises artisanales – Traitement ISM

- La hausse de la dynamique entrepreneuriale se confirme donc après les bons chiffres enregistrés en 2017. Au total, un entrepreneur sur quatre (26%) crée son entreprise dans l'artisanat. Ce taux atteint 39% en Corse et 31% en Bourgogne-Franche-Comté.



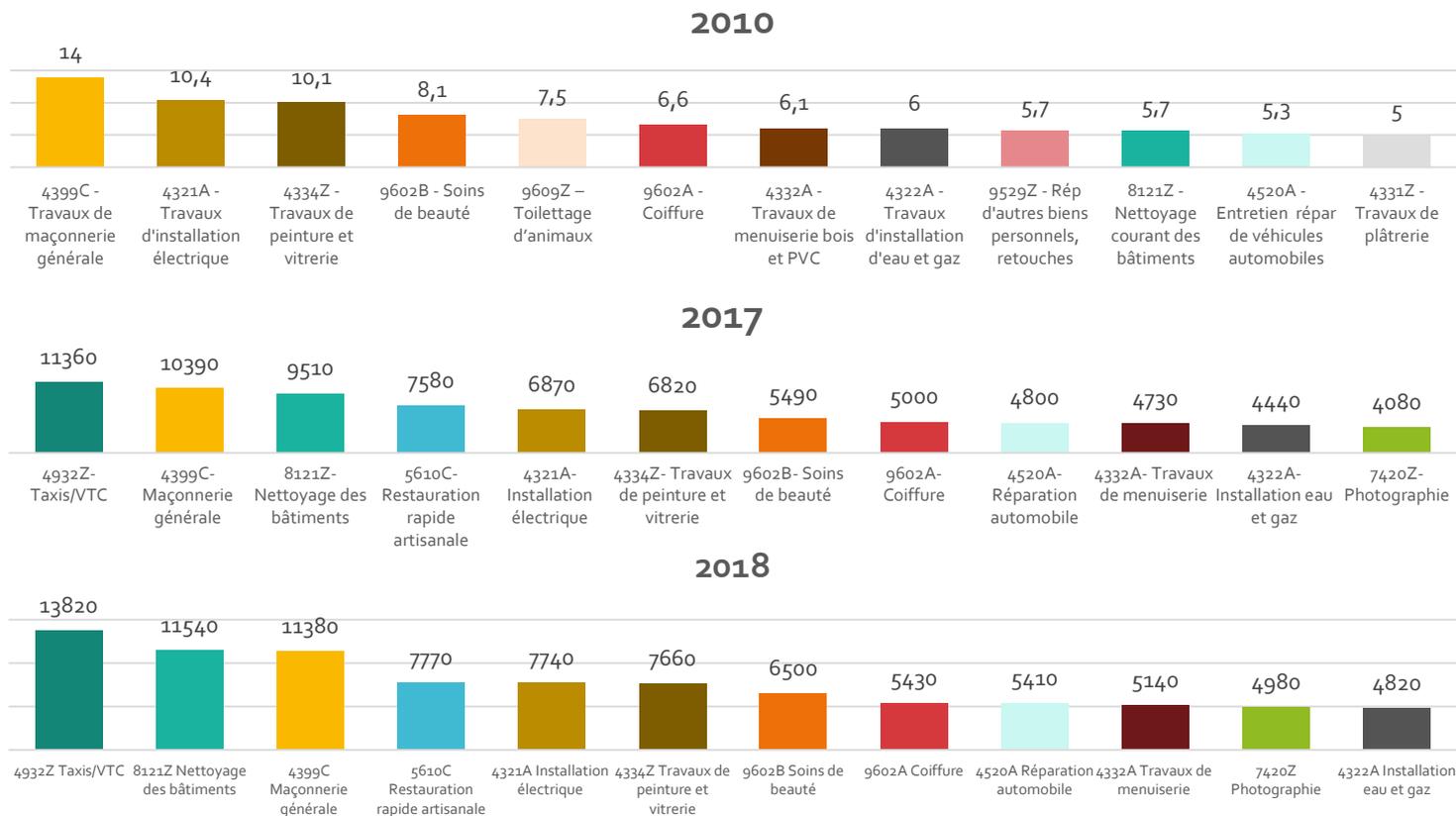
Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises, champ marchand non agricole ». Ensemble des entreprises artisanales - Traitement ISM

* Selon l'INSEE, une création d'entreprise correspond aux nouvelles immatriculations dans SIRENE correspondant à la création de « nouveaux moyens de production » et qui enregistrent un début d'activité durant l'année de référence. Les chiffres de la création d'entreprise artisanale diffèrent en conséquence de ceux des immatriculations au Registre des Métiers. En effet, une part des immatriculations artisanales concerne des entreprises déjà actives disposant d'un SIREN (cas des entrepreneurs régularisant leur immatriculation ou d'entreprise démarrant une activité secondaire de type artisanal). Par ailleurs, une partie des micro-entrepreneurs immatriculés ne démarrent pas effectivement leur activité et ne sont pas comptabilisés par l'INSEE.

Principales activités d'installation

Le classement des 12 activités ayant enregistré le plus grand nombre de créations met aux 1^{er} et 2nd rangs des activités de service : **en 2018, la première activité d'installation artisanale est, pour la seconde année consécutive, celle de taxi/VTC avec 13800 installations (+21% par rapport à 2016)** ; la seconde activité est le nettoyage des bâtiments (11500 créations). Ce palmarès a fortement évolué depuis 2010, ce qui témoigne des évolutions économiques en cours (forte hausse, notamment, des activités alimentées en partie par les plateformes numériques)..

Evolution du top 15 des activités d'installation artisanale et nombre d'immatriculations (en milliers)X



Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises - Traitement ISM

Les principales activités d'installation varient également selon le type de territoire :

- Les créateurs d'entreprises de nettoyage sont présents aussi bien en communes rurales, que dans les petites, moyennes et grandes unités urbaines.
- La maçonnerie générale est également une activité très présente dans tous les territoires ruraux ou urbains, sauf dans l'unité urbaine de Paris où l'activité de Taxi/VTC est N°1 en matière de créations.
- Les créateurs qui se mettent à leur compte dans l'activité de photographie sont plus concentrés dans l'aire urbaine de Paris, ceux qui ont opté pour la restauration rapide artisanale dans les petites et moyennes unités urbaines.

Principales activités d'installation selon la taille de l'unité urbaine

	Communes rurales 	De 2000 à 20000 hts 	De 20000 à 200000 hts 	Plus de 200000 hts 	Unité urbaine De Paris 
N°1	Nettoyage de bâtiments 	Nettoyage de bâtiments 	Maçonnerie générale 	Maçonnerie générale 	Taxis/VTC 
N°2	Maçonnerie générale 	Maçonnerie générale 	Nettoyage de bâtiments 	Nettoyage de bâtiments 	Nettoyage de bâtiments 
N°3	Electricité du bâtiment 	Restauration rapide artisanale 	Restauration rapide artisanale 	Taxis/VTC 	Peinture en bâtiment 
N°4	Menuiserie Du bâtiment 	Electricité du bâtiment 	Peinture en bâtiment 	Peinture en bâtiment 	Electricité du bâtiment 
N°5	Réparation automobile 	Soins esthétiques 	Electricité du bâtiment 	Electricité du bâtiment 	Photographie 

Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises - Traitement ISM

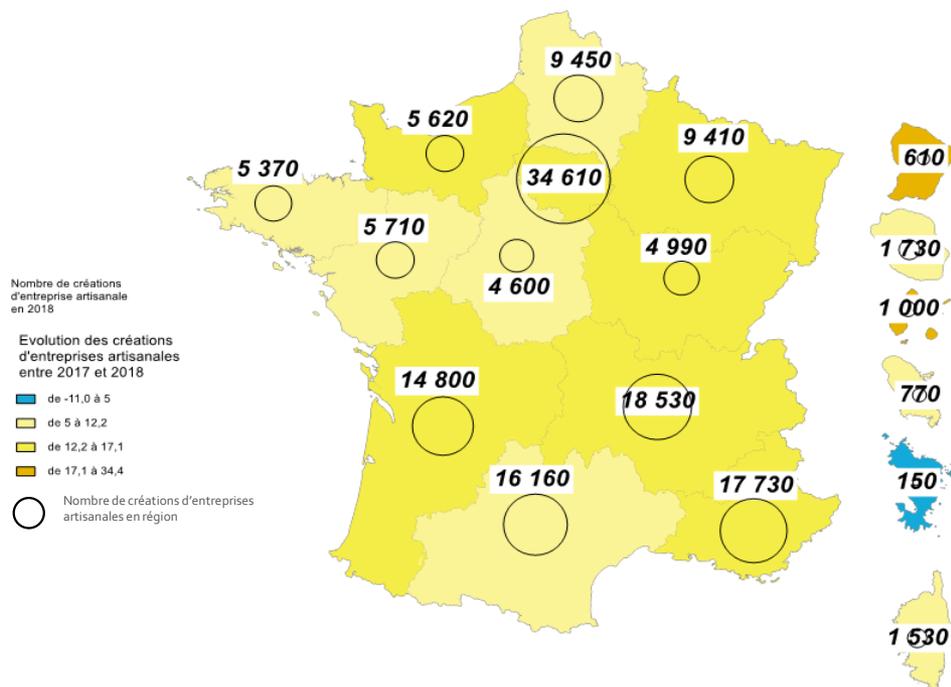
(2)

Une dynamique
entrepreneuriale en
croissance dans
toutes les régions

Les créations d'entreprise artisanale ont progressé en 2018 dans toutes les régions, à l'exception de Mayotte. La hausse des immatriculations a été plus forte que la moyenne en Guyane (+34%), Guadeloupe (+19%), ainsi que dans les régions Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Grand-Est et Ile-de-France (+15%).

La dynamique est un peu moins soutenue en Corse (+6%), à La Réunion (+8%), ainsi que dans les régions Occitanie, Hauts-de-France et Centre-Val-de-Loire (+10%).

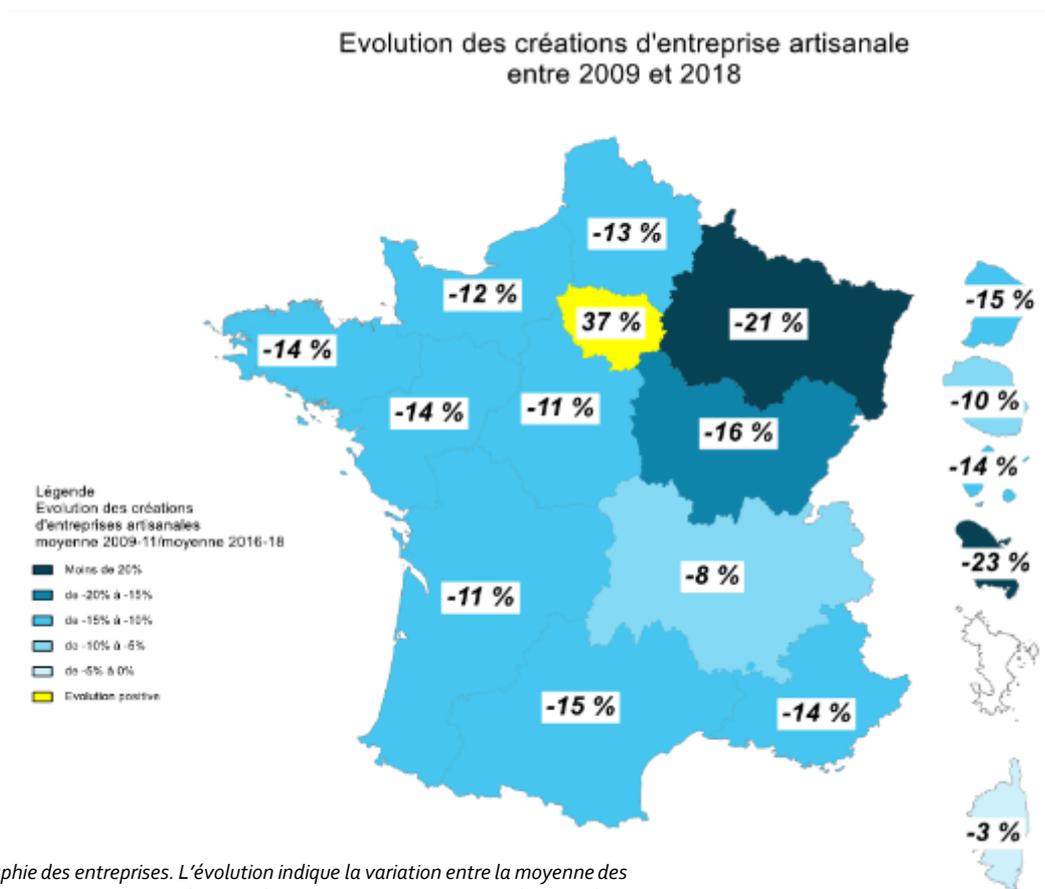
Nombre de créations d'entreprise artisanale
en 2018 et évolution 2017/2018



Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises - Périmètre : entreprises artisanales à titre principal - Traitement ISM

Sur les dix dernières années (2009 à 2018), les tendances d'évolution sont plus contrastées d'une région à l'autre. Rappelons que la création d'entreprise artisanale a suivi une trajectoire ascendante dans l'ensemble des régions en 2009 et 2010, suite à la création du régime auto-entrepreneur (désormais désigné comme le régime « micro-entrepreneur»). Les chiffres se sont ensuite stabilisés jusqu'en 2014, avant de décrocher à la baisse en 2015, à l'exception de l'Ile-de-France.

Le bilan sur ces dix années fait ressortir l'extraordinaire dynamique entrepreneuriale de la région Ile-de-France, où le nombre de créations a progressé de 37%. Dans les autres régions, le niveau moyen des créations ces trois dernières années reste inférieur au niveau constaté entre 2009 et 2011.



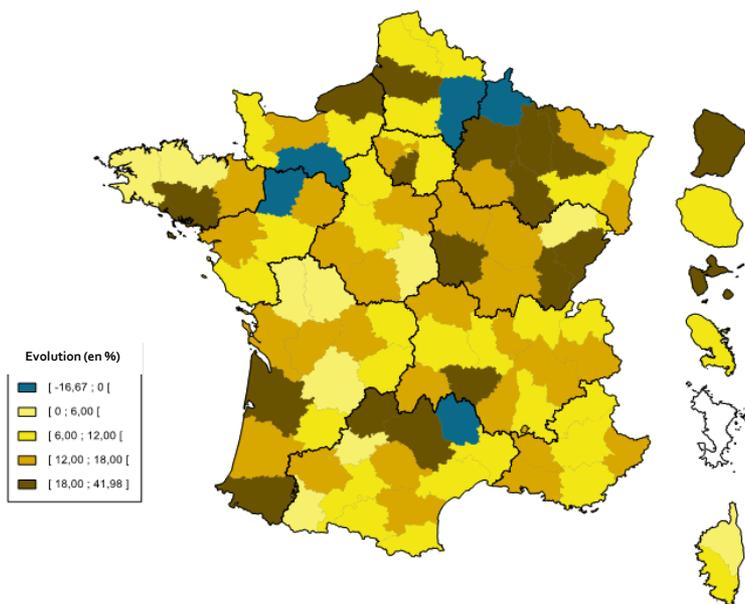
Source : INSEE, démographie des entreprises. L'évolution indique la variation entre la moyenne des créations d'entreprises artisanales pour les années 2009 à 2011 et la moyenne des années 2016 à 2018. Périmètre : entreprises artisanales à titre principal – traitement ISM

On constate également des tendances d'évolution parfois divergentes entre les départements d'une même région.

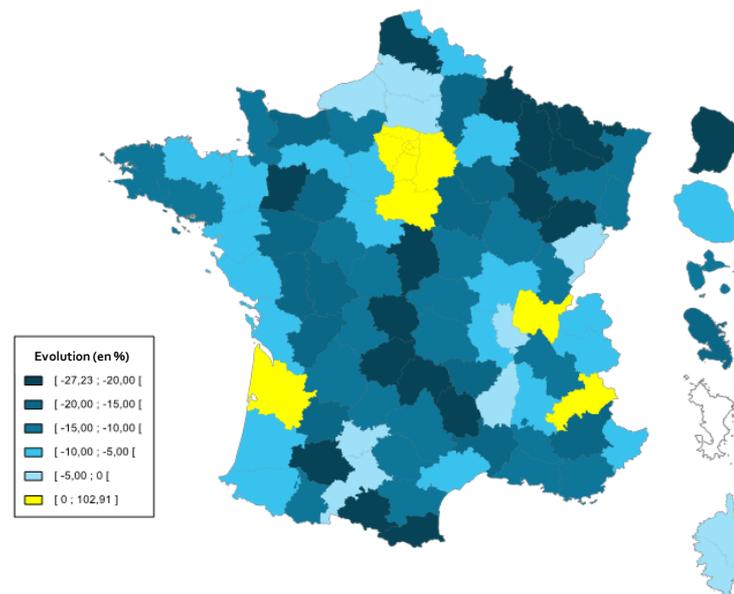
Entre 2017 et 2018, le nombre de créations d'entreprises baisse ainsi en Lozère, mais progresse fortement dans les départements voisins de l'Aveyron et du Lot. Une baisse est également constatée dans les Ardennes, dans l'Aisne, l'Orne et la Mayenne, alors que les chiffres progressent dans les autres départements des régions concernées.

Sur la décennie 2009 à 2018, les départements affichant des scores moyens supérieurs à ceux de la période 2009-2011, sont l'ensemble des départements franciliens –avec la Seine-Saint-Denis en tête du palmarès – ainsi que la Gironde, les Hautes-Alpes, le Loiret et l'Ain.

Evolution des créations d'entreprise artisanale
entre 2017 et 2018



Evolution des créations d'entreprise artisanale
entre 2009 et 2018



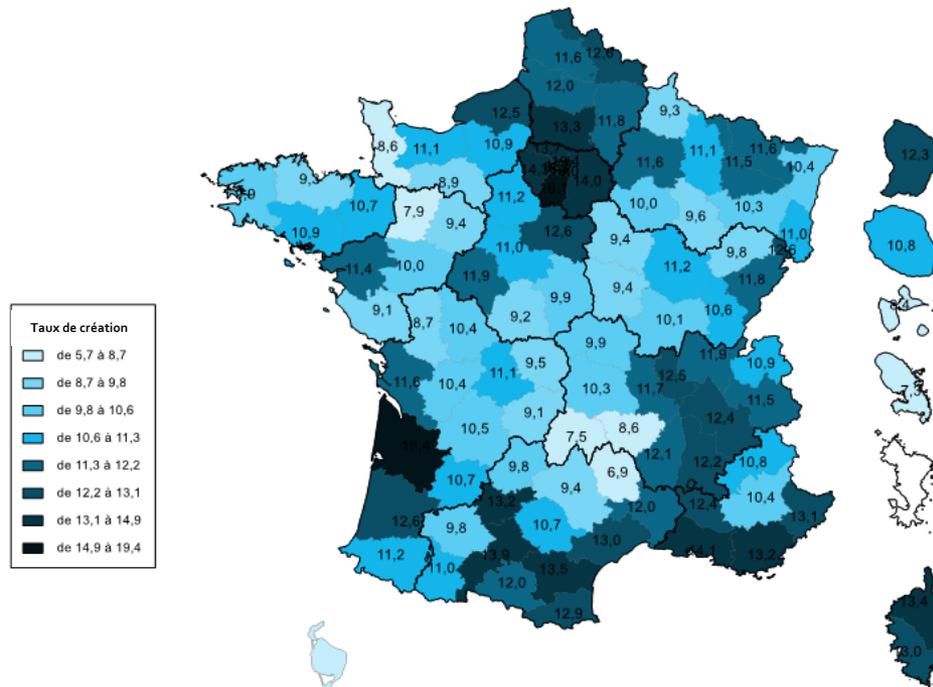
Source : INSEE, démographie des entreprises.
Périmètre : entreprises à titre principal – Traitement ISM

Source : INSEE, démographie des entreprises. L'évolution indique la variation entre la moyenne des créations d'entreprises artisanales pour les années 2007 à 2009 et la moyenne des années 2015 à 2017.
Périmètre : entreprises artisanales à titre principal – traitement ISM

La dynamique d'évolution des installations s'explique en partie par l'importance du taux de création (nombre de créations rapporté au nombre total d'entreprises artisanales), c'est-à-dire le taux de renouvellement du tissu artisanal (hors reprises d'entreprise par rachat de parts sociales). Ce taux est en moyenne de 12% en 2018. Il est également disparate d'un territoire à l'autre et varie du simple au triple selon les départements (de 7% à 19%).

Les taux de création les plus élevés sont ceux de la petite couronne parisienne (Seine-Saint-Denis : 19%, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne : 18%). Ils sont généralement élevés dans les départements de métropoles, cela en corrélation avec la forte dynamique économique de ces territoires. Les taux de renouvellement les plus faibles (<8%) sont observés dans les départements de la Lozère, du Cantal et de la Mayenne.

Taux de création d'entreprise artisanale par département en 2018



Les créations artisanales irriguent de fait beaucoup plus l'ensemble des territoires que les autres secteurs d'activité : ainsi 32% des créations d'entreprises artisanales concernent les métropoles, contre 46% du total des créations d'entreprises.

Les communes rurales de moins de 2000 habitants accueillent 20% des créations d'entreprise artisanale. La progression des immatriculations ne fléchit pas dans ces communes (+13%). En revanche, les entreprises créées sont pour 96% d'entre elles sans salarié au démarrage de l'activité.

Globalement, les chiffres des créations progressent moins dans les petites unités urbaines de 10000 à 20000 habitants et dans les moyennes unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants.

Créations d'entreprise artisanales par type d'unité urbaine

	Créations en 2018	Evolution 2017 à 2018	Part des créations d'entreprises artisanales	Part d'entreprises unipersonnelles
Communes rurales	30670	13%	20%	96%
Unités urbaines de 2000 à 4999 hts	8290	12%	5%	95%
Unités urbaines de 5000 à 9999 hts	8580	12%	6%	94%
Unités urbaines de 10000 à 19999 hts	7450	9%	5%	94%
Unités urbaines de 20000 à 49999 hts	8870	12%	6%	93%
Unités urbaines de 50000 à 99999 hts	10290	8%	7%	93%
Unités urbaines de 100000 à 199999 hts	8020	12%	5%	91%
Unités urbaines de plus de 200000 hts	39160	15%	26%	94%
Unité urbaine de Paris	31440	15%	20%	95%
Total général	152770	13%	100%	95%

Source : INSEE, démographie des entreprises. Périmètre : entreprises artisanales à titre principal – Traitement ISM

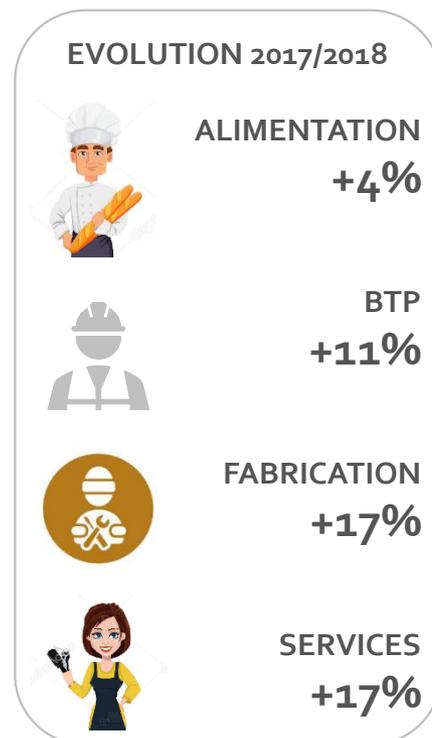
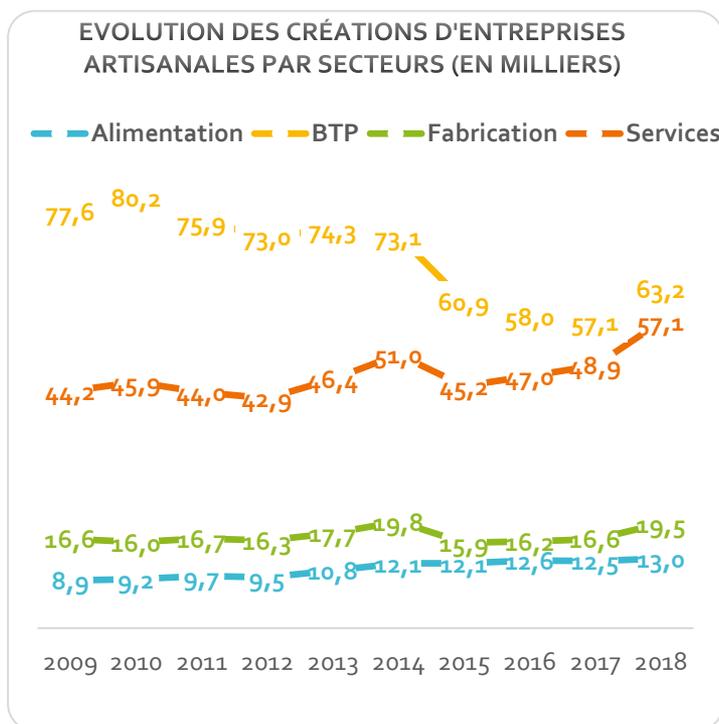
(3)

Des chiffres en hausse dans la plupart des secteurs d'activité

La plupart des secteurs d'activité bénéficient de cette bonne dynamique. Les créations d'entreprises progressent fortement, comme les années précédentes, dans les activités de service (57100, soit +17%). Plus inattendue est la croissance des créations dans les activités de l'artisanat de fabrication (19500, soit +17%)

Dans l'artisanat du BTP, le nombre de créations d'entreprises repart à la hausse après 5 années de baisse consécutive : le nombre d'installations, soit 63200 et une progression de 11% demeure toutefois très en deçà des niveaux atteints entre 2009 et 2014.

La hausse des immatriculations est plus modérée dans les activités de l'alimentation : 13000 créations (+4%).



Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises, champ marchand non agricole ». Entreprises dont l'activité principale est artisanale (dont les activités 4781Z et 5610C dans l'alimentation) – traitement ISM

Dans l'artisanat de l'alimentation

Dans ces activités, le nombre de créations d'entreprise artisanale a progressé de 46% en 10 ans.

En 2018, la hausse des installations est portée par les activités de pâtisserie (645 immatriculations, soit une hausse de 14%), de la glacerie (49, +23%) et de la chocolaterie (148, +17%). La fabrication artisanale de produits alimentaires bénéficie de la croissance du marché du « consommer local », et les créations d'entreprises continuent de progresser dans quelques niches : la fabrication de bière (327 créations, en progression de 7%), la conservation de fruits (156, +26%), la fabrication d'alcools distillés (90, +70%) ou la fabrication de biscuits (350, +45%). On constate en revanche un tassement des créations dans les « gros » secteurs des métiers de bouche comme la boulangerie-pâtisserie (-3%), la boucherie (+5%) ou la fabrication de plats à emporter (+3%).

Evolution des créations d'entreprise artisanale

ARTISANAT DE L'ALIMENTATION	2006	2009	2014	2017	2018	Evolution 2017/18
Total	4018	8900	12102	12528	12991	4%
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	958	1637	2060	2247	2446	9%
Viandes et poissons	1424	2030	1784	1583	1524	-4%
Autres activités de l'alimentation	1636	5 233	8258	8698	9021	4%

Palmarès des secteurs les plus importants		Palmarès des plus fortes hausses	
1. Restauration rapide artisanale	7770 créations	1. Fab. biscuits	350 (+45%)
2. Boulangerie-pâtisserie	1210 créations	2. Conservation de fruits	160 (+26%)
3. Boucherie-charcuterie	710 créations	3. Fab. chocolats, confiserie	150 (+17%)

Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises, champ marchand non agricole ». Entreprises dont l'activité principale est artisanale (dont les activités 4781Z et 5610C dans l'alimentation) – traitement ISM

Dans l'artisanat du bâtiment et des travaux publics

Contrairement aux autres familles d'activité, les créations d'entreprises artisanales du BTP ont reculé entre 2009 et 2018 (-19%). En 2018, les installations repartent enfin à la hausse. Tous les corps de métiers bénéficient de cette bonne dynamique, les principales augmentations étant enregistrées dans les travaux de démolition-terrassement-sondages (+17%), dans certains travaux d'installation (ascenseurs, pose de clôtures...: +23%), ainsi que dans l'agencement de magasins et les travaux d'étanchéification.

Evolution des créations d'entreprise artisanale

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	2006	2009	2014	2017	2018	Evolution 2017/18
Ensemble	45 478	77 607	73 113	57100	63200	11%
Construction de bâtiments résidentiels	2960	3799	4230	3266	3323	2%
Génie civil	175	232	194	234	262	12%
Démolition, terrassement, forages et sondages	1794	2157	2324	2154	2521	17%
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	13631	23074	20055	15939	17447	9%
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	10279	18194	16239	13339	14878	12%
Cloisonnement, travaux de finition	16639	30151	30071	22168	24769	12%

Palmarès des secteurs les plus importants		Palmarès des plus fortes hausses	
1. Maçonnerie générale	11380 créations	1. Travaux de terrassement	140 (+47%)
2. Travaux d'électricité	7740 créations	2. Agencement de magasins	390 (+33%)
3. Travaux de peinture-vitrierie	5140 créations	3. Travaux de démolition	210 (+22%)
		4. Travaux d'étancheification	750 (+17%)

Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises, champ marchand non agricole ». Entreprises dont l'activité principale est artisanale – traitement ISM

Dans l'artisanat de fabrication

Le nombre de créations d'entreprises est tendanciellement en hausse dans ces secteurs (+18% entre 2009 et 2018), alors que ces derniers sont pour la plupart en repli pour ce qui concerne les emplois salariés. La hausse des immatriculations s'est poursuivie en 2018, à part dans les secteurs de la facture instrumentale (où les créations sont stables) et de la fabrication de machines (où elles baissent).

La hausse a été particulièrement forte dans les secteurs du textile/habillement et de la bijouterie. Quelques activités de niches sont également attractives pour les entrepreneurs : la fabrication de jeux et jouets (145 créations, +46%), l'horlogerie (442 créations, +8%), ou la réparation-maintenance d'aéronefs/ drones (52 créations, +49%).

Evolution des créations d'entreprise artisanale

Artisanat de fabrication	2006	2009	2014	2017	2018	Evolution 2017/18
Ensemble	8091	16625	19842	16595	19479	17%
Textile, habillement, cuir et chaussure	1023	3064	4 176	3760	4649	24%
Travail du bois	679	1162	1 350	1164	1332	14%
Papier, imprimerie, reproduction	691	1156	2570	1525	1856	22%
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	703	1292	1364	1327	1464	10%
Travail des métaux	1371	1554	2051	1780	1933	9%
Fabrication de meubles	1004	1405	1068	1251	1450	16%
Fabrication d'articles divers	1361	4105	4 371	3370	4071	21%
Réparation et installation de machines et d'équip. industriels	1103	2548	2379	2111	2401	14%
Récupération	156	339	513	307	323	5%

Palmarès des secteurs les plus importants

1. Fab de vêtements	1750 créations
2. Fab de bijouterie fantaisie	1750 créations
3. Fab. de meubles	1260 créations

Palmarès des plus fortes hausses

1. Fab. de jeux et jouets	145 (+46%)
2. Fab. bijouterie-joaillerie	220 (+40%)
3. Fab accessoires de vêtements	930 (+35%)

Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises, champ marchand non agricole ». Entreprises dont l'activité principale est artisanale – traitement ISM

Dans l'artisanat des services

Les activités de l'artisanat des services sont également attractives pour les entrepreneurs (les créations ont progressé de 29% entre 2009 et 2018).

En 2018, la croissance des immatriculations demeure portée par les taxis/VTC (13820 créations et une progression de 22% par rapport à 2017), la photographie (+22%) et les services de nettoyage (+20%). Le nombre de créations d'entreprise de coiffure repart à la hausse (5430, +9%), mais le chiffre demeure inférieur aux créations dans les soins de beauté/esthétique (6500 créations), une activité particulièrement attractive ces dernières années pour les entrepreneurs.

Evolution des créations d'entreprise artisanale

ARTISANAT DES SERVICES	2006	2009	2014	2017	2018	Evolution 2017/18
Ensemble	17474	44200	51 004	48947	57099	17%
Services automobiles	2440	5741	6706	5465	6128	12%
Transports	1900	2383	6200	11698	14152	21%
Activités de réparation, hors automobile	2668	9272	7236	4315	4627	7%
Soins à la personne	6075	14193	13023	10489	11926	14%
Autres services	4391	12611	17839	16980	20266	19%

Palmarès des secteurs les plus importants		Palmarès des plus fortes hausses	
1. Taxis/VTC	13820 créations	1. Photocopie, préparation de documents	2870 (+31%)
2. Travaux de nettoyage	11540 créations	2. Photographie	4980 (+22%)
3. Soins de beauté	6500 créations	3. Taxis/VTC	13820 (+22%)
		4. Nettoyage des bâtiments	11540 (+21%)

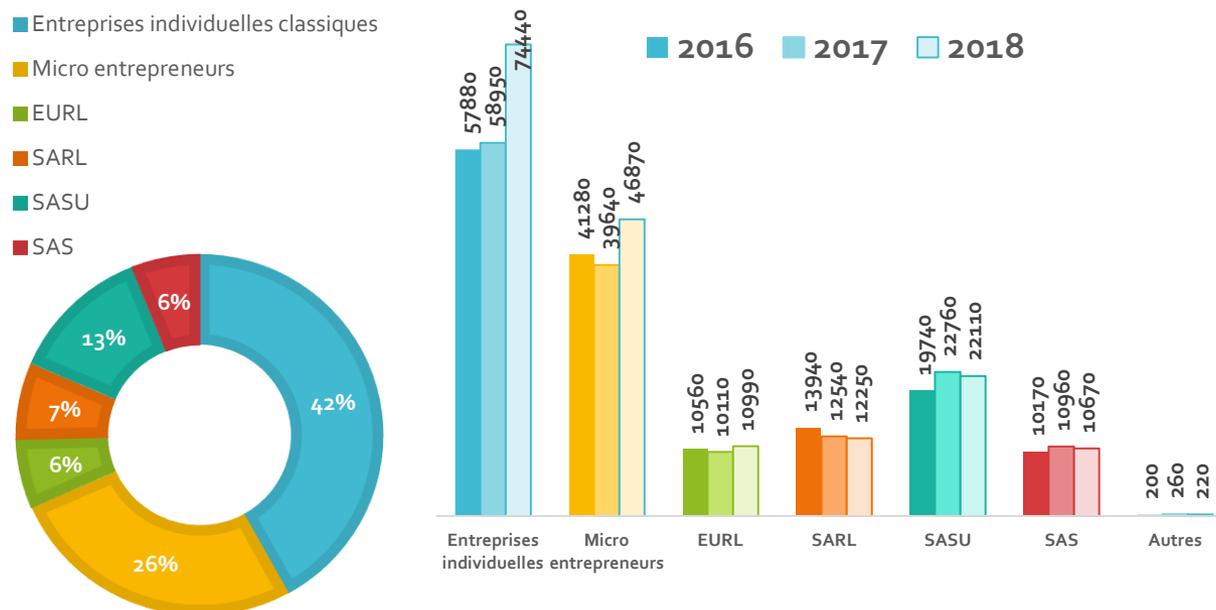
Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises, champ marchand non agricole ». Entreprises dont l'activité principale est artisanale – traitement ISM

(4)

Une majorité d'entreprises individuelles - Des projets d'installation de plus en plus « en solitaire »

Concernant les formes juridiques, 68% des créateurs d'entreprise ont opté pour le statut d'entreprise individuelle (contre 64% en 2016 et 2017). Parmi ces derniers, 42% sont des entreprises individuelles classiques¹ et 26% bénéficient du régime micro-entrepreneur². Ce statut est le seul bénéficiaire de la hausse des créations enregistrée en 2018. Le nombre de sociétés créées est en effet resté stable. Notons également que plus de la moitié des sociétés artisanales créées ont des actionnaires uniques : les formes EURL et SASU ont été choisies respectivement par 6% et 13% des créateurs.

LES FORMES JURIDIQUES DES ENTREPRISES ARTISANALES CRÉÉES



Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises. Base : ensemble des entreprises artisanales – traitement ISM

Selon l'INSEE, une création d'entreprise correspond aux nouvelles immatriculations dans SIRENE correspondant à la création de « nouveaux moyens de production » et qui enregistrent un début d'activité durant l'année de référence. Les chiffres de la création d'entreprise artisanale diffèrent en conséquence de ceux des immatriculations au Registre des Métiers.

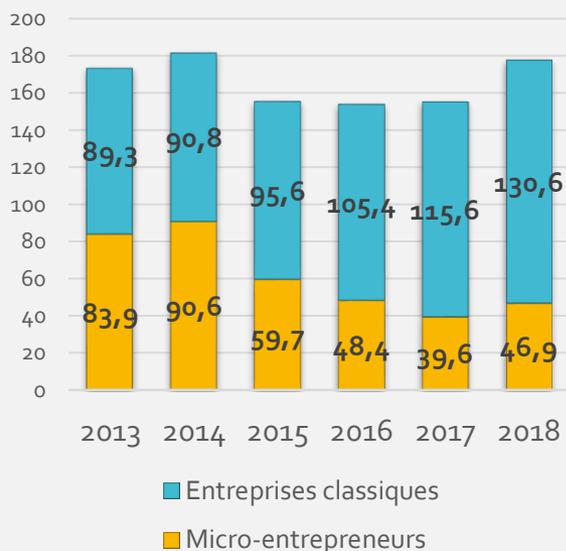
- (1) L'INSEE parle d'entreprises individuelles classiques pour désigner les entreprises individuelles hors micro-entrepreneur et d'entreprises classiques pour désigner les entreprises hors micro-entrepreneurs.
- (2) Selon l'ACOSS-URSSAF, le nombre d'immatriculations de micro-entrepreneurs est en réalité beaucoup plus élevé, mais seuls sont pris en compte par l'INSEE ceux ayant effectivement démarré leur activité dans l'année. A noter : depuis le 1^{er} janvier 2018, les seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime fiscal de la micro-entreprise et du régime micro-social ont été doublés.

Zoom sur les micro-entrepreneurs

En 2017, les micro-entrepreneurs ayant démarré leur activité* sont numériquement plus nombreux à s'être installés dans les activités de services (15800, soit 28% des créations d'entreprises dans ces activités). En proportion, leur part est plus importante dans l'artisanat de fabrication : ils représentent 31% des créateurs de ce secteur, contre 22% dans l'artisanat du BTP et 15% dans l'artisanat de l'alimentation.

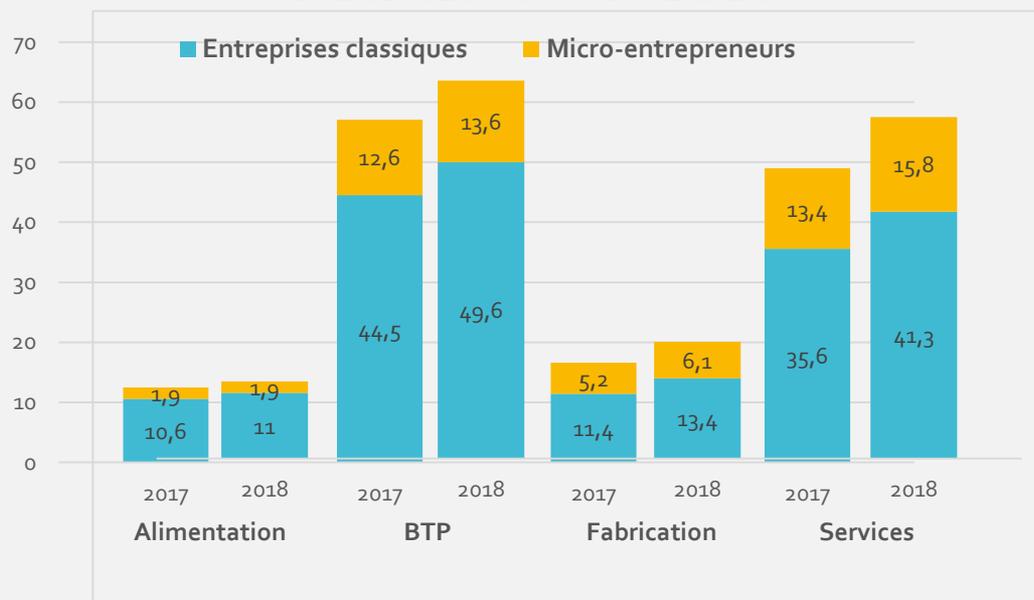
Certaines activités se prêtent en effet plus facilement à un exercice sous régime micro-entrepreneur : il s'agit généralement d'activités supposant peu d'investissements à l'installation (selon l'enquête INSEE/SINE 2014, toutes activités confondues, un micro-entrepreneur sur deux ne procède à aucun investissement lors de son installation) et/ou pouvant s'exercer en complément d'une activité salarié (selon l'ACOSS, entre 20% et 30% des micro-entrepreneurs exercent en parallèle une activité salariée).

EVOLUTION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES ARTISANALES (ENSEMBLE DES ACTIVITÉS, EN MILLIERS)



Source : INSEE, Démographie des entreprises – Ensemble des créations d'entreprises

RÉPARTITION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES ARTISANALES PAR SECTEUR EN FONCTION DU RÉGIME CHOISI



Source : INSEE, Démographie des entreprises – Créations d'entreprises dans les activités artisanales (hors entreprises artisanales à titre secondaire) –

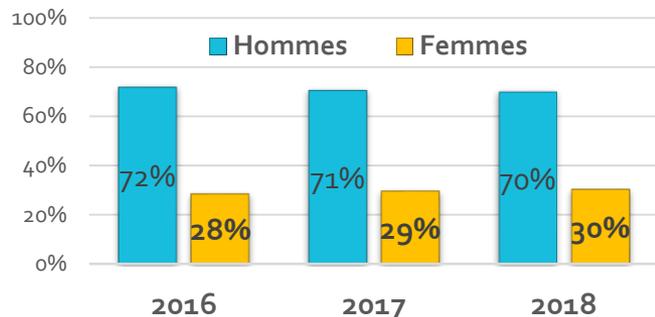
(*) Attention : l'INSEE ne retient comme « créations » que les entreprises ayant effectivement démarré leur activité économique. Le nombre de micro-entrepreneurs immatriculés est en réalité plus élevé selon l'ACOSS-URSSAF.

Entrepreneurs individuels et micro-entrepreneurs : des profils similaires

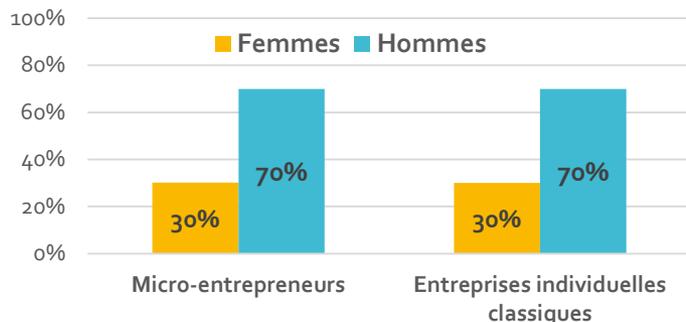
En 2018, les créateurs d'entreprise individuelle sont majoritairement (70%) des hommes : 30% sont des femmes. Cette proportion est équivalente parmi les entreprises individuelles classiques et les micro-entrepreneurs. Elle reste inférieure à la moyenne enregistrée dans les autres secteurs (hors artisanat 42%). La part des femmes tend toutefois à évoluer positivement, en raison sans doute de la montée en puissance des activités de services. Elle est ainsi passée de 28% en 2016 à 30% en 2018.

Entrepreneurs individuels classiques et micro-entrepreneurs de l'artisanat ne se distinguent pas non plus par leur âge : l'installation intervient le plus souvent dans les activités artisanales entre 30 et 39 ans (les créateurs d'entreprises individuelles des autres secteurs sont plus jeunes). Près d'un entrepreneur individuel sur cinq est âgé de plus de 50 ans.

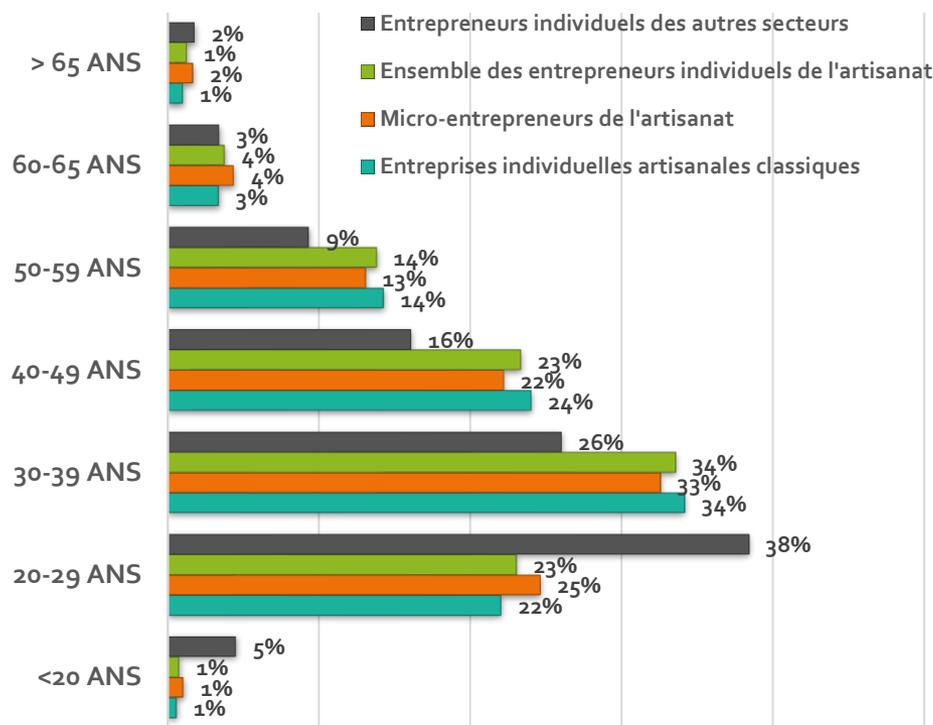
Sexe des créateurs d'entreprises individuelles - évolution 2016-2018



Sexe des créateurs d'entreprises individuelles en 2018



Age des créateurs d'entreprises individuelles en 2018



Taille des entreprises créées : la part d'entreprises employeuses est de plus en plus restreinte

La création d'entreprise se fait de plus en plus en solitaire, une évolution qui concerne l'artisanat comme les autres secteurs d'activité. Ainsi, en 2018, 95% des entrepreneurs se sont installés seuls, sans salarié. Cette part était de 80% en 2007, 93% en 2012 et 94% en 2017.

Ce phénomène est imputable en partie au régime du micro-entrepreneur. La mutation des formes d'entrepreneuriat et d'emploi semble toutefois plus globale, dans la mesure où le nombre d'entreprises se créant avec des emplois salariés a également baissé en valeur absolue : en 2007, 18845 entreprises artisanales se créaient avec des emplois salariés ; ce nombre était ramené à 12131 en 2012, 9460 en 2018. Le phénomène est également peut-être lié à la baisse des reprises d'entreprise.

Si certaines entreprises vont certes créer des emplois après leur immatriculation, cette évolution est inquiétante quant à la capacité ultérieure de développement de ces entreprises.

Taille des entreprises artisanales créées

	2007		2012		2017		2018	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Total	94610	100%	163220	100%	155210	100%	177550	100%
0 salarié	75760	80%	151090	93%	145240	94%	168090	95%
1 à 2 salariés	15070	16%	9790	6%	8240	5%	7690	4%
3 à 5 salariés	2940	3%	1735	1%	1130	1%	1100	1%
plus de 6 salariés	840	1%	610	-	600	-	670	-

Source : INSEE, démographie des entreprises – ensemble des entreprises artisanales (y compris les entreprises artisanales à titre secondaire) - traitement ISM –

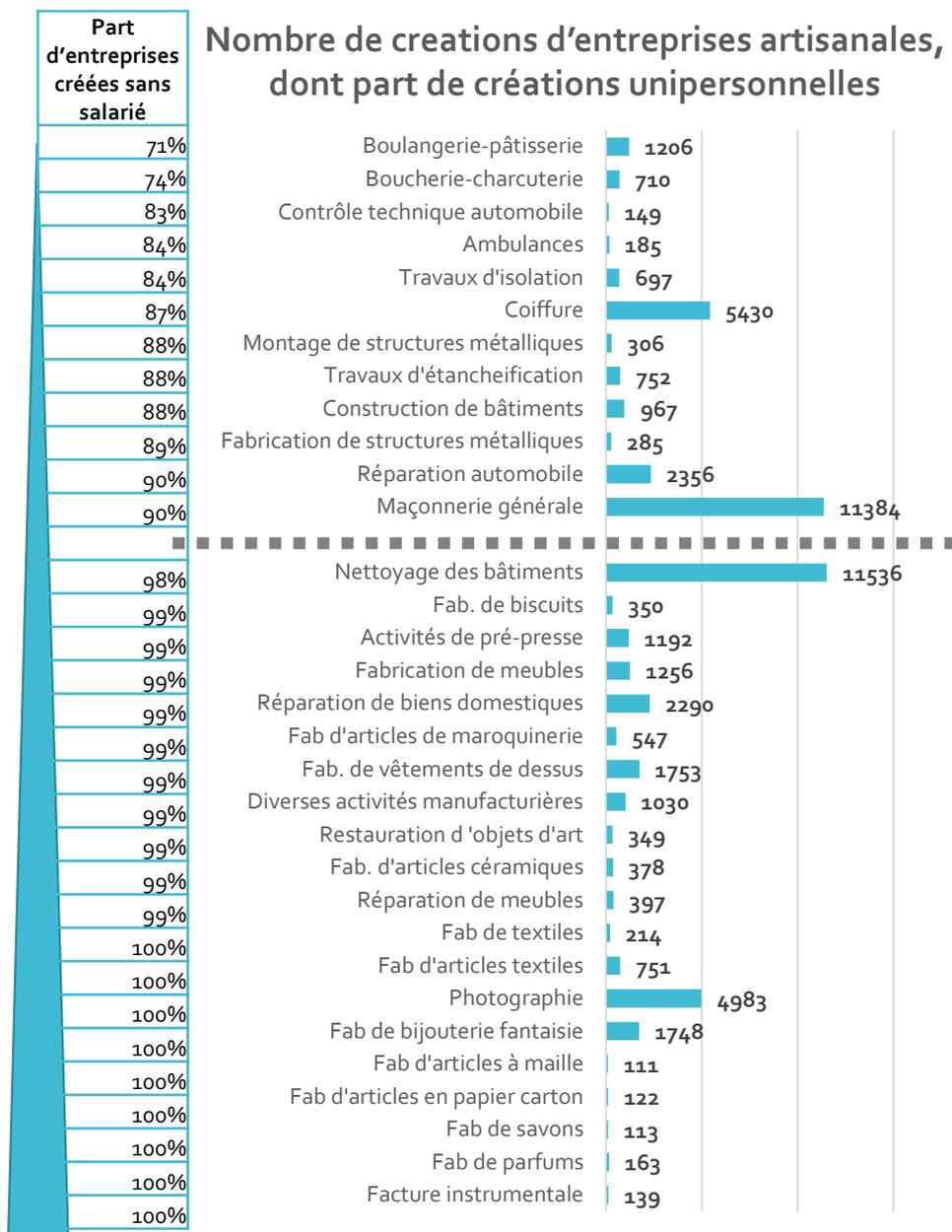
C'est dans les métiers de bouche (boulangerie, boucherie, ...), les autres activités de l'artisanat commercial (contrôle technique, coiffure...) et dans les travaux du gros œuvre du bâtiment que la part d'entreprises employeuses est relativement plus élevée (il s'agit également des secteurs où la part de créations par reprise est la plus importante).

En revanche, 100% ou presque des entreprises créées sont unipersonnelles dans le nettoyage de bâtiment ou de nombreuses activités de métiers d'art. Il est vrai que la part de micro-entreprises est élevée dans ces activités.

Source : INSEE, démographie des entreprises.

Traitement ISM -

Clé de lecture : parmi les 1206 entreprises de boulangerie-pâtisserie créées en 2018, 71% sont unipersonnelles et n'emploient pas de salarié lors de l'immatriculation (29% emploient donc des salariés)



(5)

Les reprises d'entreprises : des modes d'installation atypiques

Ce dossier est réalisé à partir des résultats d'une enquête menée fin 2018/début 2019 par l'Institut Supérieur des Métiers auprès d'un échantillon de 1200 repreneurs d'entreprises artisanales.

La montée en puissance des créations d'entreprises individuelles, sans salarié, avec des moyens financiers restreints, va à contrecourant du mode d'installation par reprise et rachat d'un fonds artisanal.

Ce mode d'installation est en effet atypique, dans la mesure où les deux tiers des entreprises reprises ont des salariés :

- l'effectif moyen est de 2,3 salariés. Il est plus élevé en cas de reprise par rachat de parts sociales (5,2) et de reprise d'une entreprise du BTP (4,7).
- Les reprises sans salarié sont moins fréquentes dans le BTP (13%) au contraire des activités de service (4,0%).

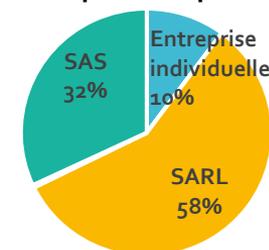
Par ailleurs, 90% des entreprises reprises ont un statut de société, et seules 10% sont immatriculées sous forme d'entreprise individuelle.

De fait, les reprises d'entreprises artisanales ont baissé depuis dix ans et représentent aujourd'hui, selon les dernières évaluations, moins d'une création d'entreprise sur dix* (hors créations sous régime micro-entrepreneur).

Nombre moyen de salariés lors de la reprise d'entreprises



Statut juridique des entreprises reprises



* La base démographie de l'INSEE ne permet plus aujourd'hui d'identifier, au sein des créations d'entreprise, celles qui se sont opérées ex nihilo et celles qui proviennent d'un rachat de fonds (créations par reprise). L'enquête SINE 2014 permet d'évaluer cette part à 9% des créations hors micro-entrepreneurs (contre 13% en 2006). Par ailleurs, une partie des reprises de sociétés ne donnent pas lieu à une nouvelle immatriculation au SIRENE, quand le repreneur rachète des parts sociales et devient actionnaire majoritaire. Selon l'enquête réalisée, 16% des reprises d'entreprises artisanales se font ainsi par rachat de parts sociales et ne sont pas prises en compte par l'enquête INSEE/SINE.

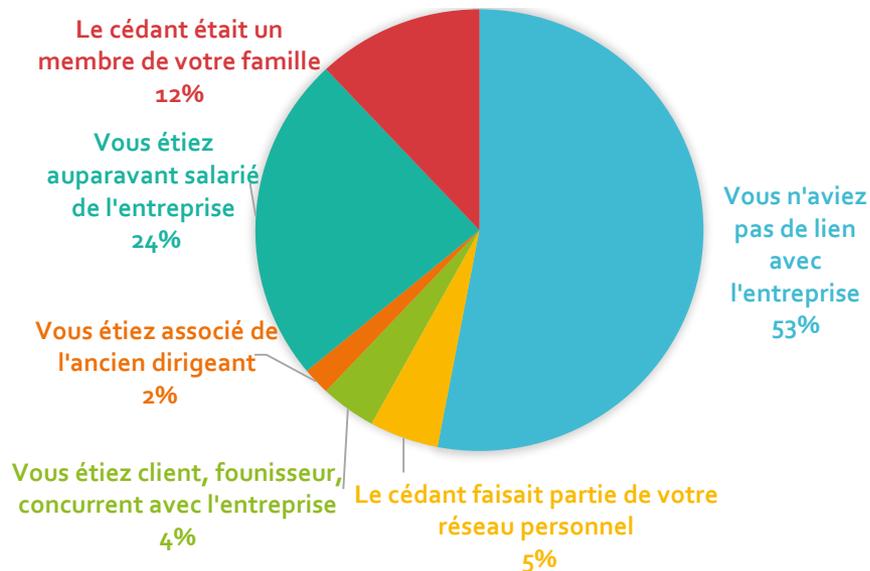
Modalités de reprise des entreprises artisanales

53% des repreneurs d'entreprise artisanale étaient étrangers à l'entreprise qu'ils ont rachetée. L'autre moitié des repreneurs avaient donc un lien préalable avec l'entreprise : un quart en étaient salariés, 12% étaient membres de la famille du cédant, 2% étaient associés du cédant, 9% faisaient partie de son réseau professionnel.

Les profils des repreneurs varient selon les secteurs :

- Dans l'alimentation, les reprises salariales (14%) et familiales (7%) sont moins fréquentes ;
- L'artisanat du BTP enregistre la plus grande part de reprises familiales (33% des reprises).
- Les cas de transmission familiale ou salariale sont également élevés dans l'artisanat de fabrication (respectivement 20% et 40%).

Modalités de reprise



Source : ISM enquête auprès de 1200 repreneurs de l'artisanat, 2019

	Vous étiez auparavant salarié de l'entreprise	Le cédant était un membre de votre famille
Alimentation 	14%	7%
Services 	37%	10%
BTP 	31%	33%
Fabrication 	40%	20%
Ensemble	12%	24%

Les causes de transmission par le cédant

Dans la moitié des cas, selon les repreneurs, les transmissions ont été occasionnées par le départ à la retraite du dirigeant. Les autres motifs de transmission sont les suivants :

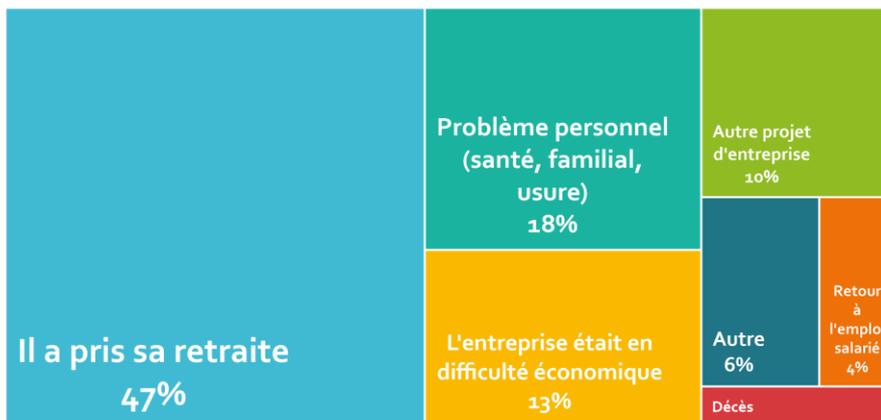
- **de nature économique** : l'entreprise était en difficulté économique (10%), ou a fait l'objet d'une liquidation judiciaire (3%) ;
- **de nature personnelle** : problème de santé (9%), usure du dirigeant (9%), voire décès (2%) ;
- **liée à l'évolution du projet professionnel du cédant** : création ou reprise d'une autre entreprise (10%), ou reprise d'un emploi salarié (4%).

Les opérations de transmission-reprise de l'alimentation se distinguent des autres secteurs :

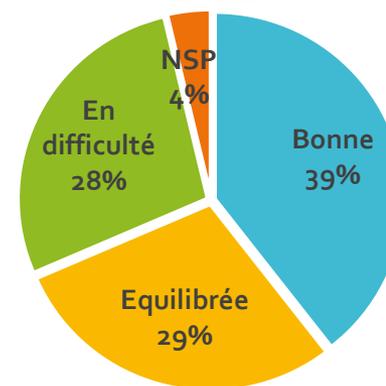
- Seulement un tiers des opérations sont liées à un départ à la retraite.
- **La part d'entreprises cédées suite à des difficultés économiques est plus élevée (15%, dont 6% en liquidation judiciaire), de même que la part de cessions liées à des processus d'achats-reventes (15%).**

Globalement, selon les comptes transmis par l'entreprise, 72% d'entre elles étaient dans une situation financière bonne ou équilibrée. Des difficultés économiques ne sont donc pas rédhibitoires pour une transmission de l'entreprise.

Pour quelle raison le cédant a-t-il transmis son entreprise ?



Quelle était la situation financière de l'entreprise reprise selon les comptes transmis ?



Source : ISM – Enquête auprès de 1200 repreneurs de l'artisanat, 2019

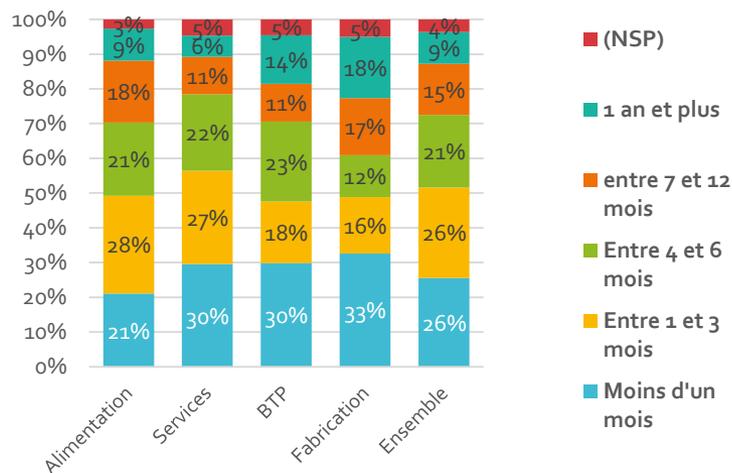
Parcours de recherche

Le temps de recherche d'une entreprise est relativement court (en moyenne 5 mois), en raison de l'importance des reprises familiales et salariales d'une part, mais aussi des reprises issues d'opportunités (un quart des reprises).

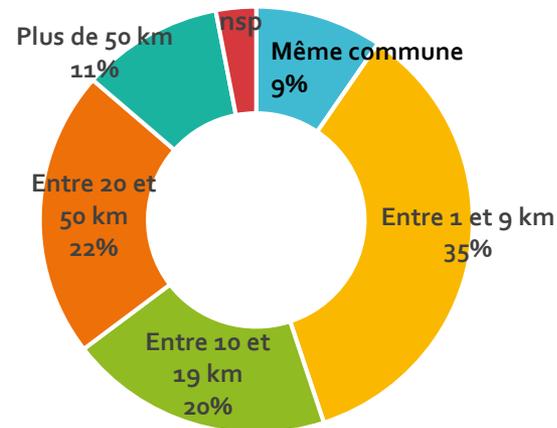
Si l'on cumule ces cas, c'est plus de 40% des repreneurs qui de fait n'ont pas eu à rechercher leur affaire. La durée de recherche est un peu plus élevée dans l'alimentation (7 mois).

La moitié des repreneurs (47%) étaient domiciliés à moins de 10 km de l'entreprise reprise. La recherche d'entreprise se fait donc à proximité immédiate du domicile du repreneur (de la même façon que les cédants cherchent leur repreneur dans un périmètre proche). La distance moyenne est de 36 km, elle est à peine plus élevée pour les repreneurs externes à l'entreprise (43 km).

Combien de mois a duré votre recherche ?



Quelle est la distance, en km, entre votre ancien domicile et l'entreprise reprise ?



Source : ISM – Enquête auprès de repreneurs d'entreprise artisanale
Base : 720 observations (hors reprises familiales et salariales)

Parcours de recherche

Deux critères de choix prédominant :

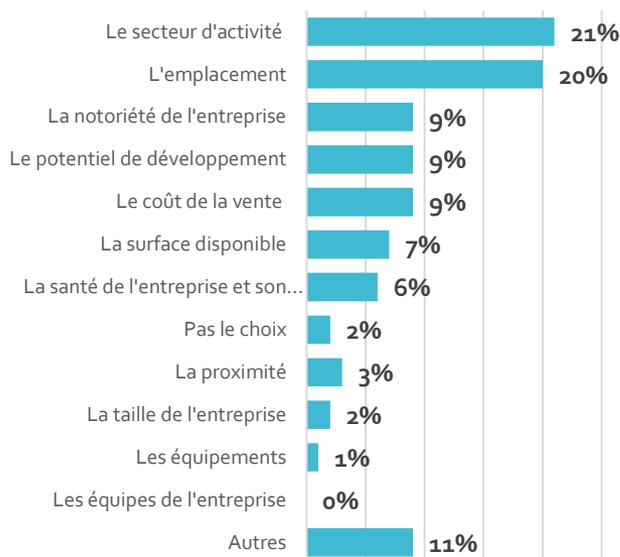
- pour 21%, le secteur d'activité (plus important dans les services 25% et le BTP 32%) ;
- pour 20%, l'emplacement (critère plus présent dans l'alimentation : 25%).

La notoriété de l'entreprise est un facteur plus important pour les repreneurs du BTP (18% contre 9% en moyenne).
Le prix est décisif pour 1 repreneur sur 10. La santé de l'entreprise est rarement déterminante (1 repreneur pour 20).

Le parcours de négociation paraît relativement linéaire pour les repreneurs externes : 66% n'ont réalisé qu'une seule négociation et conclut l'achat avec la première entreprise sollicitée.

Les repreneurs ont trouvé leur affaire avant tout grâce à leur réseau personnel (37%, une proportion qui atteint 46% dans l'artisanat de fabrication), puis à l'appui de leur prospection personnelle (24%). Internet est le troisième vecteur utilisé, à égalité avec les marchands de biens (surtout dans l'alimentation). En revanche, les réseaux d'appuis sont globalement peu mobilisés.

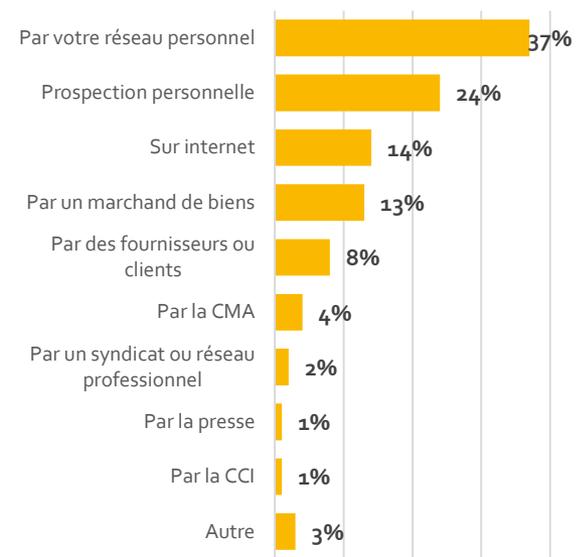
REPRENEURS EXTERNES : QUEL A ÉTÉ LE PRINCIPAL CRITÈRE DE CHOIX DE L'ENTREPRISE ?



AVEC COMBIEN D'ENTREPRISES ÊTES-VOUS RENTRÉ EN NÉGOCIATION ? (EN % DES REPRENEURS EXTERNES)



PAR QUEL BIAIS AVEZ-VOUS TROUVÉ VOTRE AFFAIRE ? (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)



Coût de la reprise

L'installation par reprise a généralement un coût plus élevé que la création ex nihilo, dans la mesure où l'entreprise acquise a déjà un portefeuille de clientèle. Le coût moyen est de 151 000 € et il est corrélé à la taille des entreprises.

- Environ la moitié des reprises entraînent une mise de fonds de moins de 100 000 € ;
- Un quart des reprises ont un coût compris entre 100 000 et 200 000 euros ;
- Un dernier quart ont un ticket d'entrée supérieur à 200 000 euros.

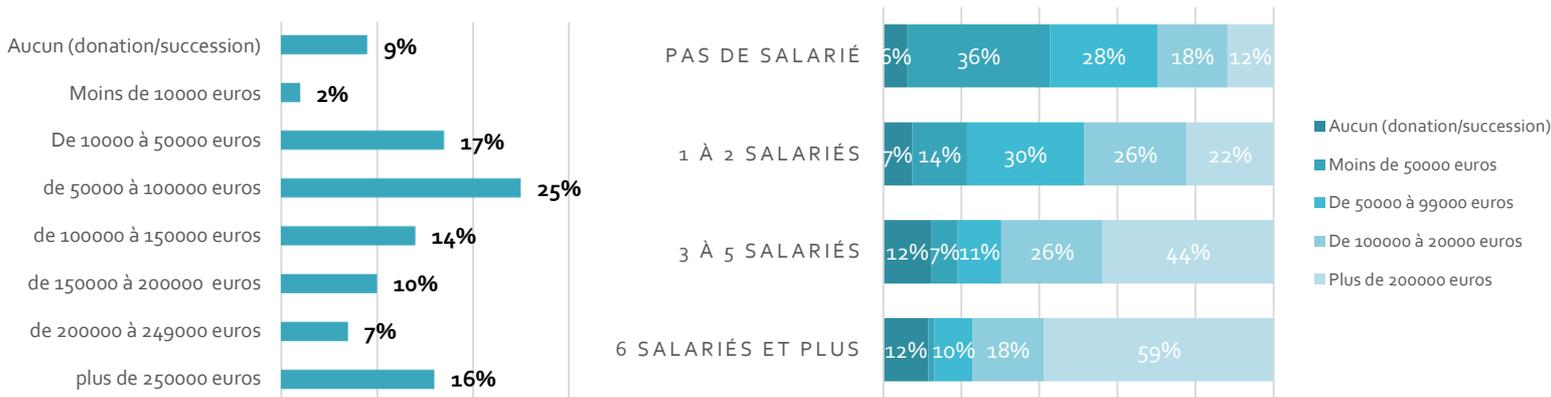
Le secteur a une incidence sur le coût de la reprise :

- Le BTP se distingue par l'importance des donations (27% des cas de reprises).
- Dans les services, les deux tiers des coûts de reprise sont compris entre 10 000 € et 100 000 € : le coût moyen (98 000€) est plus faible que dans les autres secteurs.
- Les reprises sont plus capitalistiques dans l'alimentation (31% de reprises entraînent un coût supérieur à 200 000 €) et dans les activités de fabrication (37% >200 000€).

En moyenne, 75% du coût de la reprise est financé par prêt bancaire.

COMBIEN A COÛTÉ AU TOTAL VOTRE INSTALLATION (LA MISE DE FONDS TOTALE, SANS LES MURS : CONSTITUTION DE L'ENTREPRISE, FONDS DE COMMERCE, TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENTS- EMPRUNTS COMPRIS) ?

Coût moyen	Ensemble	Alimentation	Services	BTP	Fabrication
	151 000 €	173 000 €	98 000 €	137 000 €	297 000 €



Source : ISM – Enquête auprès des repreneurs de l'artisanat - Base : 1005 observations exprimées

Profil et parcours des repreneurs

Les repreneurs étaient auparavant pour les trois quarts d'entre eux salariés (dont un quart dans l'entreprise reprise) et majoritairement ouvriers ou techniciens.

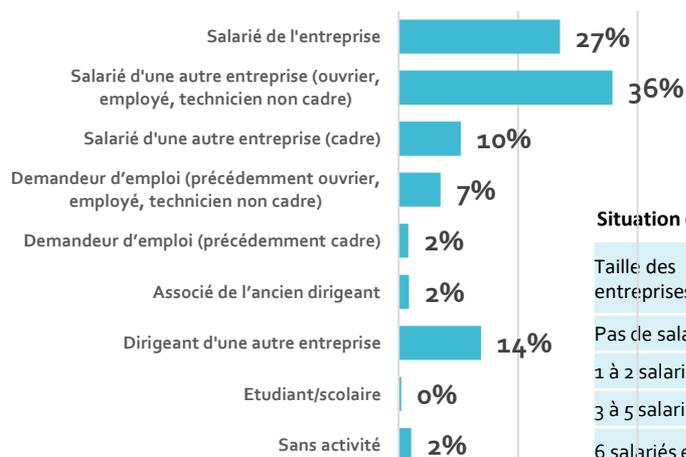
La part d'anciens cadres est de 10% (mais 19% parmi les repreneurs dans une activité du BTP et 15% dans une activité de fabrication). Sans surprise, ces anciens cadres sont plus nombreux à reprendre des entreprises de 3 salariés et plus.

La part d'anciens demandeurs d'emploi est faible (9%, dont 2% de cadres) comparativement aux chiffres de la création ex nihilo. 14% étaient déjà dirigeants d'une autre entreprise, 2% associés.

Au total 10% des repreneurs sont multi-entrepreneurs et à la tête d'autres entreprises.

Leur âge moyen est de 41 ans.

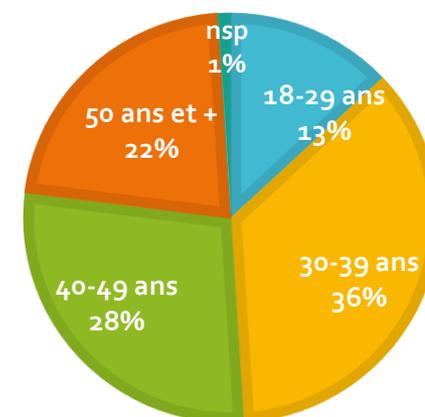
QUELLE ÉTAIT VOTRE SITUATION AVANT L'INSTALLATION ? (EN %)



Situation des repreneurs externes par taille d'entreprise

Taille des entreprises	Salarié (non cadre)	Salarié (cadre)	Autres situations
Pas de salarié	45%	5%	49%
1 à 2 salariés	34%	8%	58%
3 à 5 salariés	28%	20%	52%
6 salariés et +	28%	15%	56%
Total	36%	10%	54%

AGE DES REPRENEURS D'ENTREPRISE ARTISANALE



Bilan des reprises

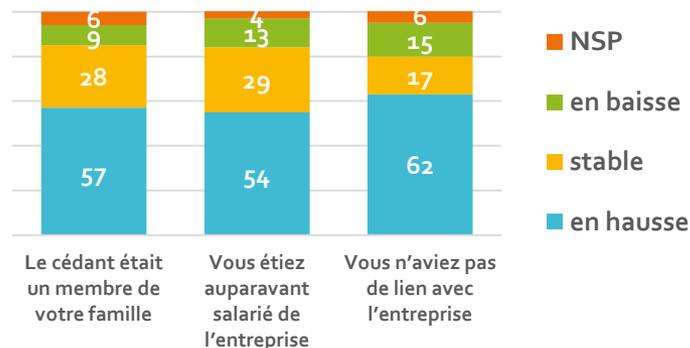
Finalement, après un ou deux ans d'activité, le bilan économique de la reprise est positif pour une majorité de repreneurs :

- 60% ont un chiffre d'affaires en hausse (65% dans les entreprises de l'alimentation)
- dans 22% des cas, l'activité est stable
- l'activité est en baisse dans 13% des entreprises reprises.

22% des repreneurs n'ont rencontré aucun problème. Pour les autres, les principaux écueils rencontrés ont été les suivants :

- 46% des repreneurs ont dû faire face à des investissements non prévus à l'origine.
 - 17% n'ont pas bien évalué leur besoin en trésorerie
 - perte de clientèle : les repreneurs ont conservé en moyenne 70% de la clientèle. La perte est parfois très importante : 17% de repreneurs ont conservé moins de 50% de la clientèle (une part qui s'élève à 24% dans l'alimentation).
 - 39% ont rencontré des difficultés dans la gestion administrative de l'entreprise, 21% dans la gestion du personnel, 20% dans le développement de l'activité.
- Les principaux objectifs sont de développer la rentabilité des affaires (36%), développer la clientèle (33%), moderniser les équipements (17%) et augmenter les revenus (11%). La moitié des repreneurs a en effet des revenus inférieurs à ce qu'ils avaient dans leur dernière activité professionnelle.

Comment a évolué l'activité par rapport au dernier CA réalisé par le cédant ? (en %)



Source : ISM – Enquête auprès des repreneurs de l'artisanat - Base : 1200 repreneurs interrogés

46% ont fait face à des investissements imprévus

17% ont sous-évalué leur besoin de trésorerie.

Part de clientèle conservée
70%

Deux méthodes sont utilisées dans ce document pour circonscrire le champ de l'artisanat :

1. Sources INSEE

Dans la source SIRENE-INSEE, ont été considérées comme artisanales les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers, conformément à la définition juridique. L'INSEE (base démographie des entreprises) dispose de cette variable, ce qui permet de circonscrire précisément l'ensemble des entreprises artisanales. En revanche, les fichiers INSEE ne permettent pas actuellement de distinguer les entreprises dont l'activité artisanale est exercée à titre principal (c'est-à-dire réalisant la majorité de leur chiffre d'affaires d'une activité artisanale), de celle dont l'activité artisanale est exercée à titre secondaire. Pour contourner cette difficulté méthodologique, les entreprises artisanales ont été classées en deux sphères, selon les préconisations de la Direction Générale des Entreprises et du rapport du « Groupe technique sur les statistiques régionales et locales de l'artisanat » présenté en octobre 2004 au Conseil national de l'information statistique.

Une première sphère ("le noyau dur" des activités artisanales) permet de regrouper les entreprises exerçant une activité artisanale à titre principal. Il s'agit des entreprises artisanales dont le code NAF est en correspondance totale avec la nomenclature d'activités artisanales (NAFA) ou pour lesquelles le nombre d'entreprises artisanales est important (ex : 4781Z, 5610C). Les entreprises immatriculées sous l'un de ces 328 codes d'activités (voir encadré ci-contre) sont considérées comme principalement artisanales, de même que les entreprises du code 8130Z [services d'aménagement paysager] qui exercent également pour la plupart une double activité de maçonnerie générale.

Une seconde sphère comprend les autres entreprises artisanales, dont l'activité est présumée secondaire dans les codes suivants :

- 20 codes NAF pour lesquels la correspondance avec le code NAFA est partielle [0162Z ; 1910Z ; 1920Z ; 2110Z ; 2120Z ; 3700Z ; 3812Z ; 3821Z ; 3822Z ; 4299Z ; 4789Z ; 5221Z ; 5819Z ; 7311Z ; 7410Z ; 8211Z ; 8219Z ; 9001Z ; 9609Z] ;
- tous les autres codes [soit 384] pour lesquels il n'existe aucune correspondance avec la NAFA: Les données de cette sphère ne sont pas prises en compte.

Cette méthode "par défaut" pour distinguer activités principales/activités secondaires sera abandonnée, dès lors que l'INSEE aura intégré tous les codes NAFA (opération en cours).

CODES PRIS EN COMPTE par grands secteurs et sous-secteurs

ALIMENTATION

- Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie: 1052Z 1071A 1071C 1071D 1072Z 1082Z
- Viandes et poissons : 1011Z 1012Z 1013A 1013B 1020Z 4722Z 4723Z 4781Z
- Autres activités de l'alimentation: 1031Z 1032Z 1039A 1039B 1041A 1041B 1042Z 1051A 1051B 1051C 1051D 1061A 1061B 1062Z 1073Z 1081Z 1083Z 1084Z 1085Z 1086Z 1089Z 1091Z 1092Z 1101Z 1102A 1103Z 1104Z 1105Z 1106Z 1107A 1107B 5610C N.B.: les codes 4781Z et 5610C relèvent en partie de l'artisanat.

FABRICATION

- Textile, habillement, cuir et chaussure : 1310Z 1320Z 1330Z 1391Z 1392Z 1393Z 1394Z 1395Z 1396Z 1399Z 1411Z 1412Z 1413Z 1414Z 1419Z 1420Z 1431Z 1439Z 1511Z 1512Z 1520Z
- Travail du bois : 1610A 1610B 1621Z 1622Z 1623Z 1624Z 1629Z
- Papier, imprimerie, reproduction: 1711Z 1712Z 1721A 1721B 1721C 1722Z 1723Z 1724Z 1729Z 1812Z 1813Z 1814Z 1820Z
- Matériaux de construction, chimie, verre et céramique: 0729Z 0811Z 0812Z 0891Z 0892Z 0893Z 0899Z 0990Z 2011Z 2012Z 2013A 2013B 2014Z 2015Z 2016Z 2017Z 2020Z 2030Z 2041Z 2042Z 2051Z 2052Z 2053Z 2059Z 2060Z 2211Z 2219Z 2221Z 2222Z 2223Z 2229A 2229B 2311Z 2312Z 2313Z 2314Z 2319Z 2320Z 2331Z 2332Z 2341Z 2342Z 2343Z 2344Z 2349Z 2351Z 2352Z 2361Z 2362Z 2363Z 2364Z 2365Z 2369Z 2370Z 2391Z 2399Z
- Travail des métaux: 2410Z 2420Z 2431Z 2432Z 2433Z 2434Z 2441Z 2442Z 2443Z 2444Z 2445Z 2446Z 2451Z 2452Z 2453Z 2454Z 2511Z 2512Z 2521Z 2529Z 2530Z 2540Z 2550A 2550B 2561Z 2562A 2562B 2571Z 2572Z 2573A 2573B 2591Z 2592Z 2593Z 2594Z 2599A 2599B 2811Z 2812Z 2813Z 2814Z 2815Z 2821Z 2822Z 2823Z 2824Z 2825Z 2829A 2829B 2830Z 2841Z 2849Z 2891Z 2892Z 2893Z 2894Z 2895Z 2896Z 2899A 2899B 2910Z 2920Z 2931Z 2932Z 3011Z 3012Z 3020Z 3030Z 3040Z 3091Z 3092Z 3099Z
- Fabrication de meubles : 3101Z 3102Z 3103Z 3109A 3109B
- Fabrication d'articles divers : 2611Z 2612Z 2620Z 2630Z 2640Z 2651A 2651B 2652Z 2660Z 2670Z 2680Z 2711Z 2712Z 2720Z 2731Z 2732Z 2733Z 2740Z 2751Z 2752Z 2790Z 3211Z 3212Z 3213Z 3220Z 3230Z 3240Z 3250A 3250B 3291Z 3299Z
- Réparation et installation de machines et d'équipements industriels : 3311Z 3312Z 3313Z 3314Z 3315Z 3316Z 3317Z 3319Z 3320A 3320B 3320C 3320D
- Récupération: 3831Z 3832Z 3900Z

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

- Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels : 4120A 4120B
- Génie civil: 4211Z 4212Z 4213A 4213B 4221Z 4222Z 4291Z
- Démolition, terrassement, forages, sondages : 4311Z 4312A 4312B 4313Z
- Maçonnerie générale, couverture, étanchéification: 4391A 4391B 4399A 4399B 4399C 4399D 4399E 8130Z
- Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation : 4321A 4321B 4322A 4322B 4329B
- Cloisonnement, travaux de finition: 4329A 4331Z 4332A 4332B 4332C 4333Z 4334Z 4339Z

SERVICES

- Services automobiles : 4520A 4520B 4540Z 7120A
- Transports : 4932Z 4942Z 8690A
- Activités de réparations (hors automobile): 9511Z 9512Z 9521Z 9522Z 9523Z 9524Z 9525Z 9529Z
- Soins à la personne: 9602A 9602B
- Autres services : 4776Z 7420Z 8020Z 8121Z 8122Z 8129A 8129B 8292Z 9003A - 9601A 9601B 9603Z

DÉFINITIONS

ARTISANAT

Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés lors de la création et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ». Sous certaines conditions, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil des 10 salariés (on parle de « droit de suite »).

CRÉATION D'ENTREPRISE

Par rapport aux immatriculations dans le Répertoire national des entreprises et des établissements Sirene, on retient depuis 2007 la définition suivante. Les **créations d'entreprises** correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene, qui **enregistrent un début d'activité** relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de plus d'un an ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité d'activité et de localisation entre la situation du cédant et celle du repreneur.

Les chiffres de la création d'entreprise artisanale de l'INSEE diffèrent en conséquence de ceux des immatriculations au Registre des Métiers. En effet, une part des immatriculations artisanales concerne des entreprises déjà actives disposant d'un SIREN (cas des entrepreneurs régularisant leur immatriculation ou d'entreprise démarrant une activité secondaire de type artisanal). Par ailleurs, une partie des micro-entrepreneurs immatriculés ne démarrent pas leur activité et ne sont pas comptabilisés par l'INSEE.

MICRO-ENTREPRENEUR

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

MICRO-ENTREPRENEUR (SUITE)

Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. Ce dispositif a fait l'objet de deux réformes :

- De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014 . Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi: - du régime micro-social ; - d'un régime micro-fiscal ; - d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises; - d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité. Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.
- Le statut d'auto-entrepreneur implique de **ne pas dépasser un certain plafond de chiffre d'affaires** sous risque de perdre les avantages, fiscaux et sociaux, de ce régime. Ce plafond, prévu par la loi (articles 50-0 et 102 ter du **Code Général des Impôts**) a connu une hausse significative en 2018 , passant de 82.800 euros à 170.000 euros pour les activités commerciales et de 33.200 euros à 70.000 euros pour les activités libérales et prestations de services.

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont: commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire SIRENE.

L'INSEE parle d'entreprises individuelles classiques pour désigner les entreprises individuelles hors micro-entrepreneur et d'entreprises classiques pour désigner les entreprises hors micro-entrepreneurs.

ENTREPRISE UNIPERSONNELLE

Est désignée ainsi une entreprise artisanale n'ayant pas de salarié, quels que soient sa forme juridique ou son régime fiscal et social.

TAUX DE CRÉATION

Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année. (Source : INSEE)

